

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

SEANCE DU TRENTE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 19

Convoqués le :
23/09/2025

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjoint au Maire.
Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Monique SCHALLER, Madame Dominique LANCERON, Madame Pascale HOLLE, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Michelle WIBRATTE, Conseillers Municipaux.

Etaient absents : Monsieur Michel LEICK, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Clément CONROUX

Etaient excusés : Monsieur Francis GUEHERY, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Claudie FUZEWSKI

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

=====

POINT 2025-49- Convention de partenariat entre La Ligue contre le cancer – la ville de Moulins-lès-Metz et Moulins-lès-Metz Animations

Rapporteur : Léo KANNY

La commune de Moulins-lès-Metz s'engage pleinement dans la grande cause nationale de lutte contre le cancer du sein « OCTOBRE ROSE » et dans ce cadre, organisera, le dimanche 26 octobre 2025, en partenariat avec la Ligue contre le cancer de la Moselle et Moulins-lès-Metz Animations, une marche solidaire suivie d'un moment convivial ouvert à tous.

Octobre Rose est une campagne de communication qui œuvre pour les patients et leurs familles au quotidien, destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Les dons récoltés au cours de cette manifestation seront reversés de manière directe à la Ligue contre le cancer de la Moselle par le biais de l'association Moulins-lès-Metz Animations.

Afin de promouvoir son animation, la commune de Moulins-lès-Metz utilisera le logo et l'image de la Ligue contre le cancer de la Moselle dans la communication pour l'évènement.

VU l'avis favorable de la commission des finances en date du 30 septembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la convention ci-annexée entre la Ligue contre le cancer de la Moselle, la commune de Moulins-lès-Metz et l'association Moulins-lès-Metz Animations.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la signature de la convention entre la Commune de MOULINS-LES-METZ, l'association MOULINS-LES-METZ Animations et la Ligue Contre le Cancer.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20250930-2025-49ADEL-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2025

Notification : 06/10/2025

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 30/09/2025

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER



Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.